

## CRITERES DE PRISE EN CHARGE SECTEUR SERVICES ET FABRICATION

Exercice 2022 (validés par le Conseil d'Administration du 07/12/2021)

Critères applicables selon les procédures du FAFCEA en vigueur pour les formations débutant à compter du 01/01/2022	Durée maximale (par stagiaire et par an)	re et Montant maximum (nors 1 va non financee)  Montant maximum pris en charge  Prise en cha			Prise en charge maximale toutes		
		Présentiel	Distanciel		modalités		
			Visioconférence	Autres modalités	d'exécution confondues		
STAGES TECHNIQUES (présentiel et distanciel sous réserve d'acceptation)							
Tous stages	50h	25€/h (1250€ maximum de financement)	25€/h (1250€ maximum de financement)	10€ (500€ maximum de financement)	50h 1250 €		
STAGES PROFESSIONNELS (présentiel et distanciel sous réserve d'acceptation)							
Qualité	24h	15€ (360€ maximum de financement)	15€ (360€ maximum de financement)	10€ (240€ maximum de financement)	24h 360 €		
*Gestion et Management spécifique	24h	15€ (360€ maximum de financement)	15€ (360€ maximum de financement)	10€ (240€ maximum de financement)	24h 360 €		
*STAGE TRANSVERSAL : tout stage auquel des artisar Toute demande de prise en charge doit être accompagi <u>l'entreprise</u> et distanciel sous réserve d'acceptation)	is de différentes pro née d'une notification	fessions peuvent assister et/ou to n de refus de prise en charge par l	ute action de formation dont le e Conseil de la formation de la	programme présente un conte CRMA compétente (présentie	enu tous publics. I <u>hors site de</u>		
Gestion et management (non spécifique métiers)	20h	17€ (340€ maximum de financement)	17€ (340€ maximum de financement)	10€ (200€ maximum de financement)	20h 340 €		
Bureautique, Internet, Messagerie, Logiciels de gestion d'entreprise	20h	17€ (340€ maximum de financement)	17€ (340€ maximum de financement)	10€ (200€ maximum de financement)	20h 340 €		
Culture générale, langues étrangères	20h	17€ (340€ maximum de financement)	17€ (340€ maximum de financement)	10€ (200€ maximum de financement)	20h 340 €		
STAGES SPECIFIQUES (présentiel et distanciel sous ré	serve d'acceptation	).					
Permis BE, FIMO	Prise en charge d'un permis par an et par entreprise dans la limite de 600€ maximum						
Formation obligatoire des taxis	Forfait plafond maximum 300€						
MOF : prise en charge financière sur les coûts pédagogiques de formation et matières premières nécessaires aux épreuves du concours.	Forfait plafond maximum 6 000€, après avis des commissions techniques et validation par le Conseil d'Administration						
Formations diplômantes et certifiantes inscrites au RNCP <u>spécifiques au métier.</u> Pour le Brevet des Métiers seuls les modules professionnels sont pris en charge par le FAFCEA.	Prise en charge plafonnée à 5 000€ par action dans la limite d'un coût horaire maximum de 28, <b>après avis des commissions techniques et</b> validation par le Conseil d'Administration sous réserve que l'entreprise justifie d'une activité artisanale depuis 3 ans au jour de début de formation						
Formations diplômantes et certifiantes inscrites au RNCP: Reprise, transmission d'entreprise et gestion métier (GEAB, REAB, Entrepreneur Bâtiment)	Prise en charge plafonnée à 500 heures par action (y compris le positionnement ou l'évaluation préalable et l'accompagnement) et dans la limite d'un coût horaire maximum de 28€, après avis des commissions techniques et validation par le Conseil d'Administration						



## PRIORITES DE FINANCEMENT SECTEUR SERVICES ET FABRICATION

## Exercice 2022

(validés par le Conseil d'Administration du 07/12/2021)

+‡+

	ACTIONS DE CODIMATION		DECISION			
ACTIONS DE FORMATION			DECISION			
- Action inférieure à 4 heures en distar - Action inférieure à 7 heures en prése - Action en distanciel de plus de 12 star - Brevet Professionnel : coiffure /esthére - Ornement dentaire - Blanchiment dentaire - Véhicule Utilitaire Léger (VUL) - Mascara semi permanent - Formation diététique nutrition - Modelages appliqués aux femmes en - Rehaussement de cils - Permis de conduire : C ou CE, C1, C	entiel giaires tique/ fleuriste à distance ceintes et enfants	-Formations hors du territoire national (sauf si elles ont un caractère de nécessité et qu'elles ne sont pas dispensées sur le territoire français ou qu'elles ne trouvent pas d'équivalent en France) -Smartphone -Réseaux sociaux (non spécifique métier) -Formations diplômantes et certifiantes de niveau V (sauf pour les entreprises justifiant d'une activité artisanale depuis 3 ans au jour du début de la formation) - VAE	PAS DE PRISE EN CHARGE			
Actions qualifiantes et diplômantes et celles visant la reconversion professionnelle du stagiaire :  - Vers d'autres secteurs professionnels que celui de l'Artisanat  - A caractère économique/ santé			Examen en Commission technique			
Formations diplômantes et qualifiantes	Fiche de positionnement du stagiaire obligatoire					
	Relooking, conseil en image, extension manucure, maquillage, Hygiène/sécurité	Participation pour tous ces thèmes confondus de 32h maximum par an et par stagiaire sur la base des stages techniques.				
STAGE TECHNIQUE ESTHETIQUE	Maquillage permanent - dermopigmentation		Participation de 35h maximum de prise en charge par an et par stagiaire sur la base des stages techniques.			
	Modelage	Participation de 25h maximum par stage sur la base des stages techniques.				
Les formations en Esthétique à l'initiative d'un(e) coiffeur(euse) ou d'une prothésiste ongulaire, sont prises en charge si le stagiaire est qualifié professionnellement dans le domaine de l'esthétique ou s'il exerce sous le contrôle effectif et permanent d'une personne qui l'est.  Les formations en Coiffure à l'initiative d'un(e) esthéticien(ne) ou d'une prothésiste ongulaire, sont prises en charge si le stagiaire est qualifié professionnellement dans le domaine de la coiffure ou s'il exerce sous le contrôle effectif et permanent d'une personne qui l'est.						
Meilleur Ouvrier de France : Sont éligibles : Les Formations de perfectionnement nécessaires à la préparation du concours  Les dépenses de fonctionnement relatives aux matières d'œuvres, fournitures, ingrédients utilisés exclusivement dans le cadre de la réalisation des sujets aux épreuves qualificatives et finales du concours						
Outils numériques ou réseaux sociaux spécifiquement pour un métier			14h maximum pour un taux de 15€/heure (Stage Gestion et Management spécifique)			